Inscriptions à l'école intercommunale Aldupré

pour la rentrée 2024

Sont concernées:

- Les familles d'Allondans, de Dung et de Présentevillers qui ont un enfant né en **2021**.
- Les nouvelles familles arrivant dans une de ces communes.
- Les familles extérieures qui demandent une dérogation.

Etape n°1 : chaque famille est invitée à **déposer ou à envoyer par mail** avant le 30 avril 2024 **à la mairie de son domicile** :

* une copie des pages des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
* une copie du livret de famille
* un justificatif de domicile.

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré.

m.allondans@wanadoo.fr
mairie.dung@wanadoo.fr
mairie.presentevillers@wanadoo.fr

Etape n°2 : les inscriptions se finaliseront ensuite **à l'école de Présentevillers**.
Pour ce faire, merci de prendre rendez-vous avant le 8 mai 2024 auprès du directeur de l'école au **03 81 92 36 89** ou par courriel à ecole.presentevillers@ac-besancon.fr

A bientôt !